

COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT
 COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
 BUDGET PRINCIPAL MARQUETTE-LEZ-LILLE

MANDAT DE PAIEMENT

COMPTABLE ASSIGNATAIRE
 T.P. DE SAINT-ANDRE
 CPT : G59000000051 BDF LILLE
 CODE BANQUE CODE GUICHET : 3000100468

ATTENTION. – La validité de ce mandat de paiement est limitée. En cas de retard apporté à son encaissement par le créancier, ce dernier court le risque de se voir opposer la prescription à l'expiration du délai de déchéance prévu par la loi n° 68-1250 du 30 décembre 1968.

EXERCICE : 2021
 feuillet : 1

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER COMpte A CREDITER 1	REFERENCES DU MANDATEMENT – OBJET DE LA DEPENSE					IMPUTATION 6	SOMME NETTE HORS TAXES 7	T.V.A 8	SOMME MANDATEE T.T.C. 9
	ANNEE d'origine 2	DATE d'émission 3	NUMERO du bordereau 4	NUMERO du mandat 5	NUMERO d'ordre				
M LEGRAND DOMINIQUE 48 LE CLOS DU TOUQUET RUE DU TOUQUET 59520 MARQUETTE LEZ LILLE (FRANCE) LEGRAND DOMINIQUE CIC NO LAMBERSART CANTEL / FR7630027170110002002360125 / CMCIFRPPXXX	2021	26/11/21	403	3146					
RBT FRAIS DEPLACEMENT CONGRES & SALONS DES MAIRES DU 16/11 AU 18/11/2021 Délai de paiement : début: 25-11-2021 fin: 25-12-2021 durée: 30 taux: 8.5					0	6532 021	408.24	81.65	489.89
TOTAL							408.24	81.65	489.89

Vu bon à payer pour la somme de (A) _____ _____ _____	Pour acquit de la somme nette à payer (A) A _____, le _____
Opération comptabilisée par le comptable assignataire dans les écritures de la journée du	Arrêté le présent mandat à la somme figurant colonne 9. L'Ordonnateur L'Adjointe déléguée Madame Carolé DEPRICK

RETENUES et OPPOSITIONS		
REFERENCES des OPPOSITIONS	Codes retenues 10	MONTANT 11
TOTAL des retenues et oppositions		
NET A PAYER (A)		



ÉTAT DE FRAIS DE DÉPLACEMENT

Joindre obligatoirement le ou les ordres de mission

Nom : LEGRAND Prénom : Dominique
Grade : MAIRE Service : _____

Résidence administrative : Mairie de Marquette-lez-Lille - 11 Place du Général-de-Gaulle - 59520

Résidence familiale : 48 Des du Touquet

Ville : Marquette lez Lille Code postal : 59520

Motif du déplacement 1 : Congrès et Salon des Maires (Porte de Versailles) :

Départ de : _____ à _____ h _____
Arrivée à : _____ à _____ h _____ Du 16/11 au 18/11/2024

Motif du déplacement 2 : _____

Départ de : _____ à _____ h _____
Arrivée à : _____ à _____ h _____

Motif du déplacement 3 : _____

Départ de : _____ à _____ h _____
Arrivée à : _____ à _____ h _____

Frais de déplacement :

1. Transport en commun (bus, métro, tramway, train...)

Préciser le mode de transport et le nombre de tickets utilisés :

_____ tickets x _____ € = _____ € | _____ tickets x _____ € = _____ €
_____ tickets x _____ € = _____ € | _____ tickets x _____ € = _____ €

2. Véhicule personnel (joindre une copie de la carte grise)

AUTOMOBILE	Indemnité / Km	Nombre de Km	Coût du péage	Total en €
Jusqu'à 5 CV	0.29 €			
6 CV et 7 CV	0.37 €			
8 CV et plus	0.41 €			
CYLINDRÉE	Indemnité / Km	Nombre de Km	Coût du péage	Total en €
< 125 cm ³	0.11 €			
> ou = à 125 cm ³	0.14 €			

3. Frais de parking (joindre le/les justificatif(s))

Montant total : _____ €

4. Frais de taxis et/ou de location de véhicule (soumis à autorisation préalable / joindre le/les justificatif(s))

Frais de transport médicalisé (joindre le/les justificatif(s))

Préciser le mode de transport :

Taxi 16/11 35 €

_____ €

De la gare du Nord
à Hotel Agost.

Frais de mission :

1. Indemnités de repas (Forfait réglementaire de 17,50 €)

Nombre de repas : _____ €

38,07 + 34,56 + 28,50
(Ce-punto Fickels (15))
+ 2 petits déjeuners - 2 x 15 €

2. Hébergement (Maximum 70 €/nuitée - petit déjeuner inclus)

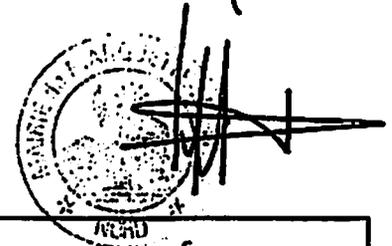
1^{re} nuitée : 1 x 140 € = 140 €
2^e nuitée : 1 x 180 € = 180 €
3^e nuitée : x _____ € = _____ €
4^e nuitée : x _____ € = _____ €
5^e nuitée : x _____ € = _____ €

+ 3,76 Taxe Séjour } 323,76 €
+ 3,76 Taxe Séjour }

Je soussigné(e), Domique LERMAN, auteur du présent état, certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et demande le règlement à mon profit de la somme de 489,89 €.

Fait à Marquette-lez-Lille, le 18/11/2021.

Signature de l'agent : Le Marie



CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Vérfié et reconnu exact, arrête le présent état à la somme de _____ €
Fait à Marquette-lez-Lille, le _____

Le supérieur hiérarchique	L'Adjointe déléguée au Capital Humain Chantal ABOUCAYA	L'Adjointe déléguée aux Finances Carole DEPRICK
---------------------------	--	---

Hôtel Ascot Opéra

* * *

2, rue de Monsigny - 75002 Paris

Tél : 01 42 96 87 66 - Fax : 01 49 27 06 06

Email : hotel.ascot.opera@wanadoo.fr - Site Web : http://www.ascotparishotel.com

Facture N° : Proforma

LEGRAND DOMINIQUE

Chambre : 062

Arrivée : 16/11/2021

Départ : 18/11/2021

FRANCE

Référence : K42NQTAQ

Paris , le 18/11/2021

DATE	QTE	DESIGNATION	P.U HT	OFF/REM	P. TOTAL €
16/11/21	1	CHAMBRE	127,27		140,00
	1	TAXE DE SEJOUR	1,88		1,88
17/11/21	1	CHAMBRE	163,64		180,00
	1	TAXE DE SEJOUR	1,88		1,88

Montant Total T.T.C. en Euros

323,76

TAUX	TVA	HT	TTC
10,00	29,09	290,91	320,00
0,00	0,00	3,76	3,76
TOTAL	29,09	294,67	323,76

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer en vous adressant à la réception de l'hôtel.

PRIX NET A PAYER EN EUROS

323,76

LE ROYAL OPERA

19 AVENUE DE L OPERA
75001 PARIS

TEL : 01.42.60.72.70 - RCS : 824 364 582

MARDI 16 NOVEMBRE 2021
RESTAURANT - #825799

Consommations

Total Euro : 34,56

	HT	TVA	TTC
TVA 20%	28,80	5,76	34,56
Total TVA	28,80	5,76	34,56

Merci de votre visite,
A bientot.

Phare version 58.76
www.morelchr.com
Numero production 5876250621

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT
BANQUE POPULAIRE
OCCITANE



A0000000421010
CB
LE 16/11/21 A 23:35:18
LE ROYAL OPERA
75 PARIS 01
5168062 82436458200018
17807

#####1140
A1E7D36989C05F49
001 000036 22 C @
NO AUTO: 962060
MONTANT :

34,56 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER
MERCI ET A BIENTOT

CARTE BANCAIRE

A0000000421010
CB
le 16/11/21 a 14:46:07
TERMINUS NORD
75 PARIS 10
5038077
50167714000029
10207
#####1140
CABE9FF24726FCEC
105 001 421194
C @
MONTANT = 38,07 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT
A CONSERVER

GrpF_Rest
23 Rue de Dunkerque

75010 Paris
www.brasserieterminusnord.com
Tel. : 01.42.85.05.15

Table : 810/1 Facture No : 1044
Couvert: 3 Mardi 16/11/21
500038 ALEXAN.A 14:

Note Sans Detail
Depuis Facture : 1044

1 repas 38.07

	HT	TVA	TTC
Tva 20.0%:	8.33	1.67	10.00
Tva 10.0%:	25.52	2.55	28.07

SIRET 50167714000029
N.INTRA: FR93501677140
Prix Net , Service Compris
Merci de votre visite
Faites-nous part de vos attentes
remarques ou suggestions:
Service Clients Brasserie
BP 60076 17183 PERIGNY CEDEX
serviceclients@terminusnord.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITE ou ETABLISSEMENT

**COMMUNE de
MARQUETTE-LEZ-LILLE**

**MAIRIE
11, place du Gal de GAULLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE**

N° SIRET 215 903 865 00016

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE



**ORDRE DE MISSION
NON PERMANENT**

Décret n°2006-781 du 03/07/2006
Décret n°2007-23 du 05/01/2007
Arrêté du 03/06/2006
Arrêté du 05/01/2007

Nom, prénom : DOMINIQUE LEGRAND

Fonction : Maire

Service :

Résidence Administrative : 11 place du Général de gaulle - 59520 MARQUETTE LEZ LILLE

Résidence familiale : 48 CLOS DU TOUQUET 59520 MARQUETTE LEZ LILLE

Se rendra en mission à (1) : PARIS - PORTE DE VERSAILLES - PARC DES EXPOSITIONS

Dates et heures : Du 16 novembre au 18 novembre 2021

Motif du déplacement (2) : CONGRES DES MAIRES DE France ET SALON DES MAIRES

Moyen de transport utilisé (3) : train + Métro

Fait à Marquette-lez-Lille, le 3 novembre 2021

**DOMINIQUE LEGRAND
MAIRE**

(1) Enumérer les localités où le déplacement doit être effectué.

(2) Mission, stage, intérim, concours, examen professionnel, déplacement dans la Commune.

(3) VEHICULES DE LOCATION : ces frais peuvent être pris en charge dans certains cas.

S.N.C.F. : en l'absence de précisions, la prise en charge s'effectuera sur la base tarif 2^{ème} classe.

AVION : sauf motifs impératifs, son utilisation ne doit pas entraîner un surcoût de la mission.

VEHICULE PERSONNEL : son utilisation doit entraîner une économie, un gain de temps ou être justifiée par l'absence permanente ou occasionnelle de moyens de transports en commun ou par le transport de matériels. Elle peut également être autorisée dans certaines situations de handicap.